

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 12 décembre 2019

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, Mme Labbé, M. Taïbi, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Valleton, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Saïd-Anzum

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Sadi donnant pouvoir à M. Bedreddine
M. Hanotin donnant pouvoir à M. Troussel
Mme Coppi donnant pouvoir à Mme Maroun
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Bluteau

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Abomangoli, Mme Laroche, Mme Cerrigone, M. Hervé, M. Monany, M. Prudhomme



Délibération n° 09-03 du 12 décembre 2019

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2019 AU CENTRE DÉPARTEMENTAL ENFANTS ET FAMILLES (CDEF) POUR LA RESTRUCTURATION DU SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE ET D'ORIENTATION (SAUO) À ÉPINAY-SUR-SEINE – CONVENTION.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.312-1, L.315-9 à L.315-9-11,

Vu la loi n°86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la délibération n°2003-VI-09 du 24 juin 2003 portant création de l'Etablissement public des foyers départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine-Saint-Denis,

Vu la convention de mise à disposition d'éléments de patrimoine immobilier et mobilier du 29 décembre 2003,

Vu la demande de subvention présentée par le Centre Départemental Enfants et Familles par courriers des 17 juin et 22 octobre 2019,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention d'investissement de 800 000 euros au Centre Départemental Enfants et Familles (CDEF) pour la restructuration du Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation (SAUO) sis 99 route de Saint-Leu 93800 Épinay-sur-Seine au titre de l'année 2019 ;



- APPROUVE la convention à conclure avec le Centre Départemental Enfants et Familles, dont projet ci-annexé ;

- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer ladite convention, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

N'ayant pas pris part au vote :

M. Molossi, Mme Saïd-Anzum

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.